

# Élections provinciales 2022

Dossiers prioritaires et attentes  
de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et  
de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine



## Table des matières

<b>Quatre grands chantiers</b> .....	<b>4</b>
1. Consolidation et amélioration du décret sur la reconnaissance gouvernementale de l'insularité .....	4
2. Développement de logements locatifs et accès à la propriété .....	5
3. Recrutement de nouveaux travailleurs et rétention de la main-d'œuvre .....	6
4. Transition énergétique et environnementale .....	7
a. Problématique de l'érosion côtière .....	7
b. Gestion des matières résiduelles .....	7
c. Conversion de la centrale d'Hydro-Québec .....	8
d. Présence de différents ministères sur le territoire .....	9
<b>Six dossiers d'intérêt stratégique</b> .....	<b>10</b>
1. Fiabilité du transport aérien.....	10
2. Mutation du tourisme.....	10
3. Fragilité des pêcheries .....	11
4. Hébergement des personnes âgées .....	11
5. Modernisation du centre-ville de Cap-aux-Meules .....	12
6. Desserte de L'Île-d'Entrée.....	12

# Quatre grands chantiers

## 1. Consolidation et amélioration du décret sur la reconnaissance gouvernementale de l'insularité

En mai 2016, le gouvernement du Québec a adopté le décret n° 354-2016 concernant la reconnaissance par le gouvernement du Québec du statut particulier lié au caractère insulaire et des contraintes structurelles de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine — maintenant la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine — lors de la planification pluriannuelle effectuée dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022, que nous appelons communément le décret sur l'insularité.

L'objectif de cette reconnaissance était de positionner les résidents, les entreprises et les organisations de l'archipel à un niveau comparable à ceux des autres régions du Québec quant à leur capacité de prise en charge du milieu, de saisir les opportunités et d'assurer leur développement. En d'autres termes, le gouvernement du Québec exprimait sa volonté d'atténuer ou de compenser les contraintes additionnelles liées à l'éloignement, — bien sûr, mais surtout à l'isolement d'une communauté insulaire comme la nôtre —, contraintes qui nuisent notamment à l'attraction, à la rétention, à l'investissement, à la représentation, à la formation, etc., dans toutes les sphères de la vie.

Depuis son adoption, le décret sur l'insularité a été un puissant outil qui a permis d'entreprendre la mise à niveau des principales infrastructures essentielles au fonctionnement de notre communauté, d'aider les entreprises et les organismes à se développer, de solidifier nos réseaux de la santé et de l'éducation, de soulager, du moins partiellement, les résidents d'un coût de la vie supérieur aux autres régions du Québec et de permettre une plus grande autonomie décisionnelle des instances du milieu. Cependant, chaque gain a dû être défendu à la pièce, projet après projet. Peu de ministères ont réussi à intégrer la notion d'insularité dans leur pratique et à adapter systématiquement leurs interventions aux particularités de notre communauté, ce qui occasionne délais et incertitudes à chaque nouvelle initiative.

Conséquemment, la Communauté maritime propose de travailler avec le gouvernement qui sera élu à consolider le décret sur l'insularité et ses objectifs, à le traduire dans un format qui permettra une application systématique, plus allégée et plus simple, par tous les intervenants du gouvernement du Québec et à en maximiser les bénéfices pour notre communauté.

***Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?***

- ↪ Pour vous assurer que tous les ministères et organismes du gouvernement du Québec incluent la notion d'insularité dans leur planification, leurs programmes et leurs interventions;
- ↪ Pour éviter que le milieu ait à défendre ses particularités insulaires à chaque dossier;
- ↪ Pour augmenter le nombre de fonds et (ou) de programmes gérés localement ou dédiés spécifiquement à l'archipel;
- ↪ Pour protéger le comté spécifique des Îles-de-la-Madeleine lors de la prochaine révision de la carte électorale.

## 2. Développement de logements locatifs et accès à la propriété

Il y a un très faible historique d'hébergement locatif sur le territoire. Traditionnellement, les ménages sont propriétaires de leur résidence. La faible valeur des terrains et des maisons à certaines périodes de l'histoire et l'économie saisonnière permettant de faire soi-même ses travaux de construction et de rénovation ont permis à des ménages moins fortunés d'acquiescer et d'entretenir une résidence unifamiliale. Conséquemment, le parc d'hébergement locatif est sous-développé et mésadapté aux besoins actuels.

Il est estimé que 24 % des ménages sont locataires, soit une proportion nettement inférieure à la plupart des régions du Québec. Environ 40 % de ces ménages habitent dans des maisons unifamiliales louées. Bien que le marché soit resté stable jusqu'à récemment, la hausse de la valeur des maisons et la forte demande sur le marché résidentiel créent un mouvement accéléré. Ces maisons sont maintenant mises en vente et retirées du marché locatif. Donc, malgré l'effort des entrepreneurs du milieu, le marché locatif régresse.

Parallèlement, le coût pour l'acquisition d'une maison unifamiliale a explosé. Auparavant abordable pour une famille de classe moyenne ou un couple débutant dans la vie, l'accès à la propriété est maintenant beaucoup plus difficile et risqué pour ceux qui n'ont pas déjà des moyens substantiels à leur disposition.

À cette situation, déjà difficile pour les résidents et les travailleurs annuels, s'ajoute la problématique de l'hébergement des travailleurs saisonniers. S'ils sont de plus en plus nécessaires pour assurer le fonctionnement des entreprises et des services publics en forte saison, il est de plus en plus difficile de les loger convenablement.

***Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?***

- ↪ Pour stimuler, par des conditions avantageuses, la construction d'hébergement locatif de toutes les catégories;
- ↪ Pour soutenir particulièrement la construction de logements sociaux et abordables;
- ↪ Pour faciliter l'accès à la propriété pour les jeunes ménages;
- ↪ Pour soutenir les employeurs dans le développement de solutions d'hébergement pour les travailleurs saisonniers, sans nuire à la problématique du logement annuel et à l'accès à la propriété.

### 3. Recrutement de nouveaux travailleurs et rétention de la main-d'œuvre

L'archipel subit une importante pénurie de main-d'œuvre qui a des effets sur la capacité des entreprises du territoire de profiter pleinement de l'essor économique actuel et aux organismes privés et publics de jouer efficacement leur rôle dans la prospérité, la sécurité et la qualité de vie de notre communauté.

Conséquence de cette difficulté de recruter et de retenir les employés, des entreprises et organisations se doivent de réduire leurs heures d'ouverture ou diminuer leur offre de services, laissant sur la table des revenus non négligeables pour certains, et une clientèle insatisfaite pour d'autres. De plus, plusieurs projets d'investissement ou de déploiement de service à courts et moyens termes sont retardés, faute de trouver un fournisseur ou par crainte de ne pas avoir le nombre d'employés suffisant pour le mettre en œuvre.

Selon les prévisions démographiques, la situation pourrait encore se détériorer. Pour la prochaine décennie, les gens qui partent à la retraite seront plus nombreux que les gens qui arrivent sur le marché du travail, laissant de moins en moins de personnes pour accomplir la tâche. Heureusement, depuis quelques années, l'archipel jouit d'un solde migratoire positif.

Les employeurs devront investir dans l'automatisation et (ou) l'optimisation des processus afin de concentrer leur main-d'œuvre disponible sur les tâches les plus productives. Le recrutement local, national et international devra être soutenu pour augmenter le nombre de travailleurs disponibles sur le marché. Les règles devront être assouplies et adaptées pour permettre la plus grande flexibilité possible de façon à répondre convenablement tant aux besoins de l'employeur qu'à ceux du travailleur.

Il n'existe donc pas de solution unique à cette pénurie, mais plutôt une diversité de solutions et d'accommodements qui faciliteront le recrutement et la rétention des travailleurs, qu'ils soient permanents ou temporaires, annuels ou saisonniers.

***Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?***

- ↪ Pour soutenir les employeurs dans le recrutement et la rétention des travailleurs;
- ↪ Pour soutenir les employeurs dans le recrutement et l'accueil de la main-d'œuvre immigrante;
- ↪ Pour faciliter le recrutement des travailleurs expérimentés par des mesures maximisant leurs revenus;
- ↪ Pour continuer le développement de places en garderie pour assurer le développement des enfants et pour que les parents, particulièrement les mères, puissent retourner pleinement sur le marché du travail le moment venu;
- ↪ Pour décentraliser des emplois gouvernementaux de qualité dans l'archipel.

## 4. Transition énergétique et environnementale

### a. Problématique de l'érosion côtière

La position géographique ainsi que l'exiguïté et la fragilité du territoire font que l'archipel des Îles-de-la-Madeleine est indiscutablement et malheureusement aux premières loges pour apprécier de façon concrète et factuelle les conséquences immédiates des changements climatiques, principalement celles liées à l'augmentation du niveau des océans, à l'augmentation de la fréquence et de la force des tempêtes et à la disparition graduelle du couvert de glace. Cette même situation rend à la fois nécessaires et complexes une transition énergétique rapide et harmonieuse et une relation étroite entre les résidents et leur environnement.

En ce qui concerne l'érosion des berges, deux protocoles ont été signés entre la Communauté maritime et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) concernant le secteur de La Grave sur L'Île-du-Havre-Aubert (2018), travaux réalisés en 2021 et 2022 et concernant la stabilisation de la falaise de Cap-aux-Meules (2020), travaux débutant en 2022 pour se terminer en 2023. Ces deux seuls projets, issus d'une liste de quelque 23 interventions ciblées, nécessitent un budget de plus de 18 M\$, soit une part significative des 80 M\$ qui avaient été demandés dans un mémoire déposé à l'Assemblée nationale en 2021.

De plus, l'intervention du ministère des Transports sur la route 199 près de Pointe-aux-Loups en 2020 et 2021 a nécessité un budget de plus de 20 M\$.

***Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?***

- ↪ Pour soutenir la lutte contre les changements climatiques, particulièrement l'érosion des berges;
- ↪ Pour faciliter le développement d'une expertise locale et de moyens locaux d'intervenir;
- ↪ Pour que la Communauté maritime puisse planifier sur un échéancier de 10 ou 15 ans les interventions nécessaires et la planification des ressources financières et techniques requises.

### b. Gestion des matières résiduelles

Au Québec, la gestion des matières résiduelles est assez homogène : 96 % des matières sont acheminées dans l'un des 68 lieux d'enfouissement pour un coût moyen d'environ 82 \$/t, tandis que 4 % des matières sont éliminées dans l'un des incinérateurs du Québec. Aux Îles-de-la-Madeleine, en raison de contraintes géographiques, urbanistiques et environnementales, il n'a jamais été possible d'établir localement un site d'enfouissement ou une solution alternative intéressante. La Communauté maritime a depuis recours à l'exportation de ses matières résiduelles vers le Québec continental, à un coût de 285 \$/t, soit environ trois fois et demie le coût moyen ailleurs au Québec. De plus, pour atténuer le coût de transport, la Communauté maritime doit conditionner sa matière pour réduire le nombre d'expéditions. C'est un cas unique au Québec.

La gestion des matières résiduelles accapare plus de 17 % du budget de la Communauté maritime, comparativement à environ 6 % ou 7 % dans les autres municipalités du Québec. Pour l'année 2021, ces surcoûts liés au transport et au conditionnement des déchets ont représenté à eux seuls 1 101 460 \$, soit 22 % des coûts globaux de la gestion des matières résiduelles pour la Communauté maritime. Malheureusement, dans le contexte actuel, on peut s'attendre à une augmentation de l'écart entre la Communauté maritime et les municipalités du Québec continental, considérant l'augmentation des coûts du carburant et la faible disponibilité du transport routier (main-d'œuvre et remorques).

***Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?***

- ↳ Pour soutenir le milieu dans sa recherche de solutions durables, équitables pour le portefeuille des citoyens et respectueuses d'une réglementation adaptée, de gérer ses matières résiduelles;
- ↳ Pour compenser, pendant la période de transition et par la suite, si nécessaire, l'écart entre le coût de la gestion des matières résiduelles en milieu insulaire et celui de la gestion en milieu continental.

### **c. Conversion de la centrale d'Hydro-Québec**

Hydro-Québec a entrepris le processus de remplacement de la centrale actuelle au mazout, polluante, par une source d'approvisionnement plus propre. Originellement ouverte à un bouquet de solutions, Hydro-Québec se dirige maintenant vers l'installation d'un câble sous-marin qui alimenterait l'archipel à partir de la Gaspésie, avec la centrale actuelle en support pour la gestion de la pointe et les périodes de maintenance. Bien que cette solution soit généralement acceptable, le milieu se questionne sur les impacts sociaux, environnementaux et économiques de cette solution et sur l'absence de solution alternative étudiée.

Parmi les impacts, le milieu s'inquiète du sort des emplois et de l'impact sur les sous-traitants locaux liés à la production électrique actuelle. Lors de l'annonce du remplacement de la centrale actuelle par un câble sous-marin, sous l'insistance de la communauté et des élus de l'époque, il a été convenu qu'Hydro-Québec conserverait ses 82 emplois sur le territoire. Depuis, bien qu'Hydro-Québec continue de dire que les emplois seront conservés, aucun plan n'a été déposé par la société d'État pouvant rassurer le milieu à cet effet.

En sus des emplois actuels, le milieu souhaite aussi profiter de la stratégie de régionalisation des emplois mise en place par Hydro-Québec. Comme dans toutes les autres régions du Québec, le milieu pourrait accueillir de nouveaux travailleurs de la société d'État et offrir cette possibilité aux jeunes diplômés locaux.

Dans le contexte de rareté de main-d'œuvre et de logement sur le territoire, le chantier du remplacement de la centrale comme source d'approvisionnement en électricité va générer son lot de perturbations. À titre d'exemple, la présence de 100 à 200 travailleurs simultanément sur le territoire pendant cette période va créer une pression énorme sur l'hébergement disponible.



**Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?**

- ↪ Pour vous assurer que la solution choisie pour le remplacement de la centrale actuelle comme source principale d’approvisionnement en électricité le soit parce qu’elle est la solution la plus avantageuse pour et au bénéfice de la communauté madelinienne;
- ↪ Pour assurer le maintien de l’équivalent, en nombre et en impact, des emplois actuels de la centrale ainsi que l’installation aux Îles de nouveaux emplois issus de la stratégie de régionalisation d’Hydro-Québec;
- ↪ Pour vous assurer qu’il y ait une collaboration étroite et une transparence dans les discussions avec le milieu et le développement de stratégies liés aux divers enjeux (logement, parcours, etc.) de la mise en œuvre du projet de conversion.

#### **d. Présence de différents ministères sur le territoire**

Dans un contexte insulaire, exigu et fragile comme celui auquel sont confrontés les Madeliniennes et les Madelinots, les intervenants locaux ont besoin de ministères partenaires qui travaillent avec le milieu à trouver des solutions souples, parfois originales, adaptées aux contraintes de ce terrain très particulier. Laisse à lui-même, aux prises avec des règles mur-à-mur, s’appliquant à tous sans distinction, le milieu ne peut se développer équitablement.

En plus de la gestion des matières résiduelles énoncée précédemment, la gestion des eaux usées s’avère être une problématique importante tant pour le ménage qui n’a pas accès à un réseau d’égout public que pour les collectivités qui en subissent les effets.

De plus, en l’absence d’employés des divers ministères sur le territoire, une responsabilité additionnelle incombe au milieu et ses organisations, notamment les organismes environnementaux.

**Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?**

- ↪ Pour amener les divers ministères, notamment le MELCC, à travailler en collaboration avec le milieu à la recherche de solutions souples et adaptées aux particularités du milieu insulaire;
- ↪ Pour faciliter la mise en place du parc régional en le soutenant dans ses besoins réglementaires, techniques et financiers;
- ↪ Pour alléger le fardeau de la mise en conformité des systèmes de traitement des eaux usées individuelles, notamment, considérant les surcoûts liés à l’insularité, par la bonification du crédit d’impôt disponible;
- ↪ Pour soutenir les organismes du milieu qui compensent par leur travail et leur engagement l’absence de divers services gouvernementaux sur le territoire.

# Six dossiers d'intérêt stratégique

## 1. Fiabilité du transport aérien

Les infrastructures aéroportuaires actuelles, notamment la longueur des pistes d'atterrissage, ne permettent pas une fiabilité des opérations pour les transporteurs, une qualité de service adéquate pour les passagers ou un développement d'opportunités pour les entreprises et les organisations du milieu. Malgré le fait que le dossier relève du gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec peut jouer un rôle au bénéfice de la communauté madelinienne.

Le Programme d'accès aérien aux régions (PAAR), lancé récemment, générera certainement des bénéfices pour les communautés. Cependant, le programme est incomplet et, comme il est tout récent, on ne peut garantir qu'il est une solution durable à la problématique du transport aérien en région.

***Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?***

- ↳ Pour soutenir les efforts de la Communauté maritime auprès du fédéral pour l'amélioration des infrastructures aéroportuaires (allongement de la piste, aérogare et autres);
- ↳ Pour assurer le suivi du Programme d'accès aérien aux régions et l'améliorer ou le transformer, selon le besoin, notamment pour soutenir les transporteurs.

## 2. Mutation du tourisme

L'industrie touristique est en mutation. Importante source d'emplois et de revenus et accélérateur du déploiement de l'offre culturelle sur le territoire depuis quelques décennies, le tourisme doit composer plus que jamais avec la qualité de vie des résidents et le respect de l'environnement.

Mises hors service par la pandémie et orphelines à la suite des changements des navires, les croisières sur le fleuve, qui ont permis un développement et une professionnalisation de l'industrie touristique au cours des deux dernières décennies, requièrent un soutien pour son redémarrage, particulièrement dans le contexte d'une industrie touristique en mutation.

***Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?***

- ↳ Pour soutenir un tourisme durable qui permet un équilibre entre l'emploi, les retombées et la qualité de vie des résidents;
- ↳ Pour soutenir le retour des croisières CTMA.

### 3. Fragilité des pêcheries

L'industrie de la pêche vit des années fastes et génère des retombées dans le milieu d'une grande importance. Cependant, l'industrie repose sur l'exploitation de seulement deux espèces et s'appuie sur un nombre très limité d'usines de transformation.

Dans le contexte des changements climatiques et de la transformation des marchés, des éléments externes à la gestion de l'industrie, comme la présence de baleines noires dans les zones de pêche et les conflits mondiaux, pourraient perturber de façon importante les revenus tirés de cette industrie.

***Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?***

- ↳ Pour développer des stratégies visant à diminuer la vulnérabilité de cette industrie lucrative et essentielle, mais qui dépend de seulement deux espèces et de très peu d'usines de transformation;
- ↳ Pour maximiser les retombées locales de l'ouverture éventuelle de la pêche au sébaste.

### 4. Hébergement des personnes âgées

La population de l'archipel vieillit à un rythme plus rapide que celle de l'ensemble du Québec. L'hébergement pour les personnes âgées, à différentes étapes de leur vieillissement, s'avère un défi encore plus imposant dans le contexte insulaire.

***Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?***

- ↳ Pour adapter à la réalité insulaire les programmes et le soutien à l'hébergement pour les personnes âgées (RPA, RI, CHSLD).

## 5. Modernisation du centre-ville de Cap-aux-Meules

Les infrastructures municipales du village de Cap-aux-Meules sont les plus anciennes de l'archipel et nécessitent une importante mise à niveau. De plus, la configuration de la route principale à Cap-aux-Meules répond de moins en moins aux impératifs de la vie moderne et aux besoins des résidents.

Parallèlement, la Municipalité entreprend le développement d'un écoquartier dans le secteur, projet porteur de qualité de vie et de transition énergétique, qui sera le phare du développement futur de l'archipel.

***Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?***

- ↳ Pour accélérer les démarches menant à la modernisation des infrastructures publiques du centre-ville de Cap-aux-Meules;
- ↳ Pour soutenir le projet d'écoquartier.

## 6. Desserte de L'Île-d'Entrée

La desserte maritime de L'Île-d'Entrée a connu plusieurs ratés depuis sa mise en service et requiert l'intervention de plusieurs intervenants dès le moindre pépin. Conséquemment, les résidents, et dans une moindre mesure, les visiteurs, ne bénéficient pas d'un service à la hauteur de ce qu'ils sont en droit de s'attendre.

***Quelles sont les interventions politiques, réglementaires, administratives, financières ou en déploiement de ressources humaines ou techniques, que vous proposez, au bénéfice des Madeliniennes et des Madelinots, individus, organismes ou entreprises?***

- ↳ Pour organiser un transport assurant un accès fiable et sécuritaire pour les résidents de L'Île-d'Entrée.